Fait à Abidjan, le 02 mars 2019

A

Monsieur,

KOFFI ZIBOU PASCAL

Objet : avis au locataire

Je viens par ce courrier vous informer du règlement de vos arriérés du loyer de 2018 à 2019.

En effet vous devez 700 000 F de loyer non payé pour l’année 2018 qui correspond à 10 mois de loyer et 140 000 F pour l’année 2019 qui correspond à 2 mois de loyer et 40 000 F de dette antérieurs dont le totale est égale a 880 000 F

Cependant nous souhaiterons que dès réception de ce courrier vous établissiez un échéancier de paiement de la somme que vous devez et vous engagez à respecter cette proposition afin d’éviter toute procédure judiciaire.

Car comme dit le l’adage : un mauvais arrangement vaut mieux qu’un bon procès.

Dans l’attente d’une suite favorable recevez mes sincères salutations.

LE GERANT:

M.BAGAYOGO AMADOU